Santécité

Santé-Cité, premier groupe coopératif national de cliniques indépendantes, annonce aujourd'hui sa création, s
ous la houlette de 14
memb
res fondateurs,
propriétaires de 55
établissements de santé pour un milliard d'euros de chiffre d'affaires
, dans le cadre d'une démarche
visant à
mettre en commun ressourc
es,
expertises
et une politique d'achats groupés.

« Nous souhaitions rompre l'isolement des cliniques indépendantes et regrouper nos forces dan s une démarche de mutualisation entre PME de santé. Entre des
grands groupes
nationaux
, adossés à de puissant
s investisseurs, et la clinique
indépendan
te, mais le plus
souvent isolée
,
le groupe coopératif
Santé-Cité veut incarner une sorte de troisième voie
pour mieux relever les défis de l'hospitalisation de demain
»
, explique Yves Noel, président du groupe coopératif Santé-Cité.

Fondé par 14 membres qui ont tous la même caractéristique - des personnes physiques propriétaires ou majoritaires au capital de leur établissement ou de leur groupe

régional
- le groupe coopératif Santé-Cité (
www.santecite.fr
) est organisé sous la forme d'une société par actions simplifiée (SAS) à capit
al variable et filiale de ses 14
sociétés mères. Non
limité
, il a vocation à élargir le nombre de ses membres dans un même esprit de solidarité autour de valeurs et d'objectifs communs.

« Partant du principe que l'union fait la force, nous nous sommes inspirés d'exemples de groupements coopératifs qui ont réussi, comme les Centres Leclerc, JouéClub ou encore So diaal
, avec cependant des modalités différentes
»
, souligne Yves Noel.

La structure dirigeante est composée d'un président, Yves Noël, Directeur Général du Groupe Bordeaux Nord Aquitaine (GBNA Polycliniques), et de deux vice-présidents, Philippe
Tourrand
, Directeur de la Clinique Louis Pasteur (Essey-lès-Nancy), et Dominique
Pon
, Directeur général de la clinique Pasteur (Toulouse). La direction opérationnelle est assurée par un délégué général, Jérôme
Corbineau
.

Une coopération opérationnelle en toute indépendance

Santé-Cité se veut un lieu de coopération opérationnelle sans partage capitalistique - chacun conserve son indépendance - un lieu d'échanges et d'entre-aide dédié aux dirigeants de cliniques indépendantes dans une optique d'assistance réciproque.

« Nous souhaitons par cette initiative originale, et unique en France pour des établissements de santé, montrer que l'on peut travailler main dans la main, plutôt qu'en concurrence, et collabor er ensemble dans de nombreux domaines », souligne Philippe Tourrand,

vice-président de Santé-Cité.

Viser des économies d'échelle

L'objectif commun est de viser des économies d'échelle, de réduire les coûts, d'optimiser le fonctionnement, tout en continuant à être à la pointe de l'innovation et à assurer la meilleure qualité et sécurité des soins possible au service des patients.

Le groupe coopératif prévoit ainsi de mettre en commun des expertises et des savoir-faire (échange de « bonnes pratiques », partage d'information sur les expertises médicales, l'innovation, etc.), de développer des indicateurs de gestion pour les établissements (indicateurs de performance, ratios d'exploitation, parangonnage en gestion opérationnelle, etc.) et de mener une réflexion commune en matière de ressources humaines (indicateurs de gestion du personnel, politique salariale).

Enfin, à partir d'outils de comparaison sur les coûts et les prix de revient, le groupe entend mettre en place une politique d'achats groupés.
« Nous nous sommes aperçus, par exemple, que sur certains produits, tels les solutés, les gaz médicaux ou les dispositifs médicaux, les prix pouvaient varier de un à trois. Nous comptons peser davantage dans les négociations avec les fournisseurs »,
relève ainsi Philippe Tourrand, vice-président de Santé-Cité.

A propos de Santé-Cité

Santé-Cité est le premier groupe coopératif de cliniques indépendantes. Créé en 2012 par 14 membres fondateurs, tous propriétaires d'un ou p
lusieurs établissements, et
devenu pleinemen
t opérationnel en juin 2013, il r
egroupe 55
établissements pour un milliard d'euros de chiffres d'affaires
consolidé en 2012
.
Le groupe coopératif s'inscrit dans une démarche de mutualisation des établissements de santé privés et promeut des valeurs de solidarité, d'innovation et de performance au service de l'excellence médicale et des patients.
Santé-Cité représente 8% de l'activité de l'hospitalisation privée MCO (médecine-chirurgie-obstétrique). L'ensemble des établissements a une capacité de 7.219 lits et places et accueille plus de 631.000 patients, dont plus de 142.800 passages aux urgences. Ses effectifs sont de 11.454 salariés et 2.373 médecins.

Pour en savoir plus : www.santecite.fr